

a: 04.94.62.07.51. Route de la Seyne CS 40080 83192 OLLIOULES CEDEX www.solidom.fr

PROTOCOLE 1

« Troubles mentaux/psychiques sévères (les schizophrénies) »

OBJECTIFS

- 1) Clarifier sa conduite professionnelle
- 2) Adapter son mode de communication
- 3) Déterminer la/les attitudes à adopter face aux troubles du comportement.

Rappel: la schizophrénie est une maladie mentale caractérisée par une dissociation de la personnalité, <u>affectant le rapport à la réalité.</u> Par conséquent, le sujet peut être en proie à des hallucinations (visuelles, auditives...), à des délires, à des dysfonctionnements sociaux, comportementaux, affectifs à des troubles de l'angoisse, à des troubles dépressifs.

RESULTATS ATTENDUS

- Optimisation de la qualité de l'accompagnement vers l'aide à l'adaptation ou à la réadaptation sociale, **dans la** mesure du possible.
- Minimisation des risques ayant trait à des dépassements de compétences de l'aidant.
- Communication à sa hiérarchie des difficultés rencontrées / NE PAS RESTER ISOLE, PREVENIR LA HIERARCHIE SI LA PERSONNE NE SUIT PAS SON TRAITEMENT.

Observation de tout changement de comportement (comportement à risque pour la personne et /ou pour l'aidant).

PRECONISATIONS

- 1. Accepter la perte d'énergie du malade, qui n'a rien à voir avec la paresse ou le manque de motivation
- 2. Lui éviter trop de stimulation et de stress
- 3. Communiquer clairement, simplement et, avoir un comportement prévisible et stable
- **4.** Si le malade présente des idées délirantes ou des hallucinations, il n'est pas conseillé de le raisonner mais utile de veiller à ce qu'il reçoive rapidement des soins : **informer sa hiérarchie**, contacter le réseau (si possible le médecin, l'infirmier et /ou la famille)
- 5. En cas de délire, éviter la reformulation, l'interprétation. Laisser dire mais alerter
- **6.** Ne pas fixer des objectifs trop hauts, qui sont générateurs de pressions fortes ou de déceptions. Il est préférable de tenter d'atteindre l'objectif par petites étapes
- 7. L'aidant ne doit pas trop présumer de ses capacités et ne pas hésiter à demander de l'aide et à faire savoir ses difficultés, ses craintes
- **8.** Si le malade présente une agitation avérée et un risque d'hétéro agressivité, ne pas rester seul(e) en sa présence et **contacter la hiérarchie**